

# Politique

## de gestion de la dette à long terme

Municipalité du Village de Val-David  
Le 10 décembre 2015  
Réf: TRE-003/2015-12





# LES MOTIFS

- La gestion financière fournit aux gestionnaires l'information et les connaissances dont ils ont besoin pour étayer les décisions opérationnelles et comprendre les répercussions financières des décisions avant de les prendre. Elle permet aussi aux gestionnaires de surveiller les décisions pour en déterminer les répercussions financières éventuelles et tirer des leçons de l'expérience, afin de pouvoir s'adapter ou réagir au besoin.
- Le conseil municipal et l'ensemble des gestionnaires de la Municipalité accordent une attention particulière à l'endettement de la Municipalité et souhaitent ainsi se doter d'une « Politique de gestion de la dette à long terme ». En effet, le maintien de l'endettement à un niveau raisonnable permet à la Municipalité de respecter la capacité de payer des contribuables et de maintenir sa capacité à offrir des services de qualité à ses citoyens.

# LES MOTIFS

(suite)

- La présente « Politique de gestion de la dette à long terme » constitue donc un guide pour faciliter la prise de décisions relatives à l'endettement dans le but de maintenir une situation financière saine.
- Plus spécifiquement, il s'agit d'établir des règles en matière de gestion de la dette afin de fournir un cadre de référence pour l'utilisation du financement externe par la Municipalité. Ce cadre comprend des indicateurs cibles du niveau d'endettement et vise à assurer une solide gestion financière des ressources publiques, à renforcer les principes de probité et de prudence, et à favoriser la prise de décisions éclairées grâce au développement et au maintien des capacités, et ce, en toute transparence.
- L'adoption de la « Politique de gestion de la dette » s'inscrit dans le cadre du processus de planification à long terme de la Municipalité. Cette planification implique l'établissement d'indicateurs cibles maximums qui permettront de systématiser le processus de décision dans l'élaboration du budget annuel, du plan triennal d'immobilisations et de tout projet d'investissement.

# LES OBJECTIFS

En bref, les objectifs visés par la Politique sont :

- Fournir un cadre visant à suivre l'évolution et à fixer un plafond de notre endettement
- Optimiser l'utilisation des ressources financières et se donner une stratégie équilibrée de financement
- Maintenir la capacité de la Municipalité à offrir des services de qualité à ses citoyens

# LES OBJECTIFS

(suite)

Ainsi, la combinaison de plusieurs indicateurs permettra un meilleur contrôle du niveau d'endettement net ainsi que la capacité de payer des citoyens. Les indicateurs ont été retenus en considérant les facteurs historiques et financiers de la Municipalité et selon les informations recueillies auprès de partenaires et du ministère.

Ces indicateurs nous serviront notamment pour :

- Orienter la planification de nos investissements
- Se garder les marges de manœuvre nécessaires pour des imprévus, des opportunités ou des urgences
- Comparer notre endettement avec d'autres municipalités
- Éviter des hausses de taxes « difficilement défendables »
- Établir le seuil d'endettement souhaitable pour Val-David

# ÉVALUATION SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES FINANCES MUNICIPALES

Les ratios proposés et retrouvés ci-après sont généralement utilisés dans le milieu municipal et permettent d'évaluer, sommairement, l'état des finances municipales :

1. **Endettement total net à long terme en proportion de la RFU par 100 \$ (ETNLT/100 \$ RFU)**

Ce ratio mesure l'endettement total net à long terme en proportion de la RFU, Si le ratio diminue, l'endettement de la Municipalité fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur l'économie locale. Un ratio stable indique que la croissance de l'endettement est comparable à celle de l'économie locale alors que si le ratio augmente, l'endettement fait peser un fardeau de plus en plus lourd sur l'économie locale et accroît donc le risque lié à la durabilité.

# ÉVALUATION SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES FINANCES MUNICIPALES

(suite)

## 2, Endettement total net à long terme en proportion des revenus totaux annuels (ETNLT/REV)

Ce ratio mesure l'endettement total net à long terme en proportion des revenus totaux annuels, Il informe sur la dette nette de la Municipalité par rapport aux recettes de fonctionnement.



# ÉVALUATION SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES FINANCES MUNICIPALES

(suite)

## 3, Service de la dette en proportion des revenus totaux annuels (SDETTE/REV)

Ce ratio montre dans quelle mesure les décisions d'emprunter prises dans le passé limitent la capacité d'honorer les engagements actuels, tant au niveau financier que des services offerts à la population. Cela peut influencer la flexibilité, car dès qu'on emprunte, l'engagement prioritaire devient le service de la dette, Ne pas respecter cet engagement compromet la capacité future d'emprunter ou de refinancer une dette existante.

# CIBLES

Considérant que le remboursement d'une dette ainsi que ses intérêts ont un impact sur la fiscalité des années futures, il apparaît important de déterminer un niveau cible quant aux montants de la dette et du service de la dette. De plus, il est essentiel qu'une marge de manœuvre en matière d'endettement par rapport au plafond d'endettement soit dégagée pour pouvoir s'adapter à toute éventualité, nouvelle responsabilité ou situation d'urgence.

En ce sens, il est proposé au conseil municipal de ne pas excéder les indicateurs cibles suivants :

- Un endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU ( $ETNLT/100 \$ RFU$ ) n'excédant pas 1,85 \$
- Un endettement total net à long terme à la charge des contribuables représentant un maximum de 135 % de ses revenus totaux annuels ( $ETNL/REV$ )
- Un service de la dette à la charge de la Municipalité n'excédant pas 17 % de ses revenus totaux annuels ( $SD/REV$ )

# SUIVI PÉRIODIQUE ET APPRÉCIATION DES INDICATEURS

- Le conseil municipal fera le suivi périodique des indicateurs.
- La Municipalité doit rechercher des moyens novateurs pour financer les investissements et structurer les emprunts de façon à éviter la concentration des refinancements.
- L'application des indicateurs ne doit pas limiter la Municipalité dans des opportunités ponctuelles de partenariat ou de subventions gouvernementales pour des travaux de réfection nécessitant la participation de la Municipalité dont les avantages à long terme sont favorables.

# SUIVI PÉRIODIQUE ET APPRÉCIATION DES INDICATEURS

(suite)

- Dans l'éventualité où les indicateurs annuels de l'endettement seraient supérieurs à la norme prescrite (cible), le conseil municipal devra l'année suivante et les subséquentes, voire à rectifier la situation. Ce qui ne veut pas dire pour autant que le conseil municipal doive négliger le développement de Val-David et son entretien.
- D'autres lignes directrices entourant le financement des immobilisations et le remboursement de la dette pourront s'ajouter, au besoin.

# RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Intervenants	
<b>Conseil municipal</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Adoption de la Politique de gestion de la dette à long terme</li><li>➤ Suivi périodique annuel des indicateurs financiers</li></ul>
<b>Direction</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Application des pratiques de gestion</li><li>➤ Suivi des indicateurs de gestion dans le cadre des activités de la Municipalité</li><li>➤ Identification des facteurs pouvant influencer le respect de la Politique de gestion de la dette à long terme</li></ul>

# Annexes



# ÉVOLUTION DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE

	2013			2014			2015			2016		
	RFU	% contribution financière	Variation % 2013 vs 2012	RFU	% contribution financière	Variation % 2014 vs 2013	RFU	% contribution financière	Variation % 2015 vs 2014	RFU	% contribution financière	Variation % 2016 vs 2015
<b>Barkmere</b>	81 180 500	0,79 %	2,94 %	8 1100 107	0,77 %	-0,10 %	86 574 384	0,83 %	6,75 %	79 996 400	0,76 %	-7,60 %
<b>Huberdeau</b>	90 439 313	0,88 %	6,53 %	94 246 657	0,90 %	4,21 %	109 385 744	1,04 %	16,06 %	95 615 320	0,90 %	-12,59 %
<b>Mont-Tremblant</b>	3 704 945 458	35,97 %	-0,67 %	3 629 549 072	34,60 %	-2,04 %	3 642 520 094	34,71 %	0,36 %	3 732 012 266	35,25 %	2,46 %
<b>Ste-Agathe-des-Monts</b>	1 510 138 115	14,66 %	6,55 %	1 551 525 357	14,79 %	2,74 %	1 605 997 385	15,31 %	3,51 %	1 580 250 880	14,93 %	-1,60 %
<b>St-Faustin-Lac-Carré</b>	637 773 204	6,19 %	9,85 %	634 194 829	6,05 %	-0,56 %	621 369 079	5,92 %	-2,02 %	627 853 148	5,93 %	1,04 %
<b>VAL-DAVID</b>	<b>597 225 157</b>	<b>5,80 %</b>	<b>5,51 %</b>	<b>682 337 316</b>	<b>6,50 %</b>	<b>14,45 %</b>	<b>632 494 353</b>	<b>6,03 %</b>	<b>-7,30 %</b>	<b>662 762 199</b>	<b>6,26 %</b>	<b>4,79 %</b>
<b>Val-Morin</b>	398 261 740	3,87 %	-0,77 %	417 180 995	3,98 %	4,75 %	439 964 962	4,19 %	5,46 %	451 909 286	4,27 %	2,71 %
<b>Total MRC</b>	10300 709 256	100 %	3,07 %	10 489 503 066	100 %	1,83 %	10 493 114 805	100 %	0,03 %	10 586 781 072	100 %	0,89 %

Source : MRC des Laurentides

# MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

## MASSE SALARIALE ET SERVICE DE DETTE

Exercices financiers	Salaires & charges sociales	Service de la dette	Total salaires & dette	Budget	Réel
<b>2013</b> % p/r au budget % p/r au réel	2 401 860,76 \$ 32,45 % 30,87 %	1 053 400,70 \$ 14,23 % 13,54 %	3 455 261,46 \$ 46,68 % 44,41 %	7 402 421,00 \$	7 779 835,00 \$
<b>2014</b> % p/r au budget % p/r au réel	2 398 933,95 \$ 32,41 % 30,48 %	1 084 457,48 \$ 14,65 % 13,78 %	3 483 391,43 \$ 47,06 % 44,26 %	7 402 433,00 \$	7 869 701,00 \$
<b>2015 (budgétées)</b> % p/r au budget % p/r au réel	2 711 858,00 \$ 33,60 %	1 115 979,00 \$ 13,86 %	3 830 837,00 \$ 47,46 %	8 071 767,00 \$	N/D



# MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

## ENDETTEMENT NET À LONG TERME/HABITANT

	2010	2011	2012	2013	2014
Endettement net à long terme / habitant	1 914,09 \$	2 000,54 \$	2 575,99 \$	2 539,98 \$	2 400,98 \$ (4 862,89 \$ – Val-Morin) (2 180,41 \$ – St-Faustin)
Endettement à la charge des contribuables (- subventions)	1 662,38 \$	1 711,29 \$	2 010,72 \$	1 943,58 \$	1 911,44 \$

# PARC RÉGIONAL DE VAL-DAVID-VAL-MORIN

## SOMMAIRE DE LA DETTE

### AU 31 DÉCEMBRE 2015

	VAL-MORIN		VAL-DAVID	
	SOLDE	ORIGINAL	SOLDE	ORIGINAL
Sommaire de la dette	2 505 200 \$	3 080 500 \$	3 719 100 \$	4 544 610 \$
Dette per capita au 31 déc, 2015	568,85 \$	699,48 \$	575,91 \$	703,74 \$
Nombre de comptes de taxes	2 699		4 187	

# MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

## REVENUS & DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PARC RÉGIONAL

Exercice terminé le	REVENUS	DÉPENSES	SURPLUS/ (Déficit)
31 décembre 2011	181 673,75 \$	290 731, 22 \$	(109 057,47 \$)
31 décembre 2012	251 515,78 \$	305 873,72 \$	(54 357,94\$)
31 décembre 2013	270 250,44 \$	314 464,94 \$	(44 214,50 \$)
31 décembre 2014	264 226,48 \$	309 662,43 \$	(45 435,95 \$)
31 décembre 2015 (Projection)	327 565,00 \$	323 626,00 \$	3 939,00 \$

# MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

## PORTRAIT DE L'ENDETTEMENT

## PARTIE 1

ENDETTEMENT NET À LONG TERME/ 100 \$ DE RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE	PAR COMPARAISON					CHARGE CONTRIBUABLE
	2010	2011	2012	2013	2014	2014
<b>VAL-DAVID</b>	<b>1,55 \$</b>	<b>1,65 \$</b>	<b>2,02 \$</b>	<b>1,94 \$</b>	<b>1,64 \$</b>	<b>1,31 \$</b>
Val-Morin	3,18 \$	3,60 \$	3,43 \$	3,66 \$	3,28 \$	
Saint-Faustin-Lac-Carré	1,16 \$	1,13 \$	1,35 \$	1,29 \$	1,24 \$	
MRC des Laurentides	1,00 \$	1,12 \$	1,17 \$	1,13 \$	1,11 \$	
Tout le Québec	2,54 \$	2,39 \$	2,25 \$	2,19 \$	2,10 \$	

# MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

## PORTRAIT DE L'ENDETTEMENT

## PARTIE 2

ENDETTEMENT NET À LONG TERME/ REVENUS TOTAUX	PAR COMPARAISON					CHARGE CONTRIBUABLE
	2010	2011	2012	2013	2014	2014
<b>VAL-DAVID</b>	<b>110,24 %</b>	<b>115,69 %</b>	<b>142,01 %</b>	<b>139,55 %</b>	<b>131,76 %</b>	<b>104,90 %</b>
Val-Morin	128,39 %	230,23 %	228,03 %	223,86 %	215,41 %	
Saint-Faustin-Lac-Carré	105,06 %	111,24 %	122,99 %	118,99 %	113,83 %	
MRC des Laurentides	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	
Tout le Québec	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	

# MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

## PORTRAIT DE L'ENDETTEMENT

## PARTIE 3

SERVICE DE LA DETTE/ REVENUS TOTAUX (REMBOURSEMENTS)	PAR COMPARAISON				
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>VAL-DAVID</b>	<b>8,99 %</b>	<b>9,27 %</b>	<b>9,96 %</b>	<b>12,75 %</b>	<b>12,92 %</b>
Val-Morin	12,03 %	20,12 %	18,39 %	26,26 %	32,56 %
Saint-Faustin-Lac-Carré	7,45 %	8,78 %	10,78 %	11,91 %	12,88 %
MRC des Laurentides	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Tout le Québec	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

# MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID

## SURPLUS NON AFFECTÉ

<b>Solde au 1er janvier 2015:</b>	<b>1 565 689,87 \$</b>
<b>Transactions de l'exercice :</b>	
Affectation 40e anniversaire - Atelier de l'Île (Résolution 15-02-063)	(6 000,00 \$)
Affectation pour déficit d'exploitation du ski de fond 2013-2014 et 2014-2015 (Résolution 15-06-238)	(22 368,00 \$)
Affectation pour Travaux majeurs à la bibliothèque (Résolution 15-07-296)	(23 284,89 \$)
Affectation pour remplacement de l'oeuvre Le Draveur (Résolution 15-08-357)	(4 000,00 \$)
Affectation pour acquisition de l'oeuvre La Porte (Résolution 15-08-358)	(6 000,00 \$)
Affectation pour fournitures et installation de patinoires (Résolution 15-10-422)	(74 129,00 \$)
<b>Solde au 16 novembre 2015</b>	<b>1 429 907,98\$</b>

